

Cher Membre,

Tu as adhéré au CAKCIS et ainsi tu t'es donné les moyens les mieux adaptés pour pratiquer ton sport favori.

Prendre sa licence au CAKCIS consiste à:

- recevoir un enseignement concernant la pratique de canoë et du kayak
- recevoir un enseignement traitant de la sécurité concernant la pratique de cette discipline
- pouvoir utiliser les installations mises à disposition et le matériel dans les conditions fixées par le règlement intérieur
- Adhérer au CAKCIS, c'est aussi :
- participer activement à la vie du club en étant présent aux différentes manifestations organisées par lui (organisation des courses – stages - piscine – etc.). En effet, une vie de groupe, ne peut perdurer que si les membres sont présents. Les multiples activités du club devraient permettre à chacun de trouver son bonheur, en tout cas les permanents du club et les dirigeants s'y emploient activement!
- accepter les règlements dictés par la FFCK et le CAKCIS tant en ce qui concerne la vie du groupe que la sécurité
- Le respect des règles de sécurité nous dicte la nécessité de rappeler à chacun de nos membres ses obligations lors de la pratique du canoë-kayak. C'est pourquoi vous trouverez dans ce dossier une information concernant: les statuts du CAKCIS que vous avez acceptés en prenant votre licence, un rappel des règles fondamentales de sécurité publiées par la FFCK (une documentation plus détaillée est affichée au bureau et est disponible auprès des permanents), le règlement intérieur du CAKCIS
- Nous demandons à chaque membre de prendre connaissance de ces informations pour que la pratique du canoë-kayak reste pour tous une activité lui apportant un maximum de plaisirs et de satisfactions en toute sécurité.
- La participation à la vie associative implique en contrepartie l'adhésion de chacun aux règles communes. Il nous apparaît également nécessaire de rappeler que tout manquement à celles-ci, notamment celles traitant de la sécurité, pourra entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion.
- Certains que notre démarche trouvera un accueil favorable auprès de vous, nous vous souhaitons d'agréables moments au sein du CAKCIS.

Pour le Comité du CAKCIS, le Président, Nathan Barbier





Canoë-Kayak de l'III Sélestat 4 impasse Jean François Champollion 67600 SELESTAT cakcis.selestat@gmail.com





#### L'adhésion au CLUB DE CANOE-KAYAK DE L'ILL SELESTAT comprend :

- la cotisation au Club qui vous donne droit à un certain nombre de prestations, (voir toute la documentation à votre disposition) ; le montant de la cotisation est dégressif selon le nombre de personnes adhérentes dans la même famille .
- la carte FFCK annuelle (licence fédérale). La licence vous fait bénéficier d'une assurance, de formations organisées par la fédération, du dispositif pagaies couleur et vous donne droit à un grand nombre d'avantages qui sont mentionnés sur le site internet de la FFCK. <u>Deux options sont possibles : loisirs ou compétitions. La licence loisir donne accès aux animations départementales. La licence compétition est nécessaire si vous souhaitez participer aux compétitions du calendrier fédéral, ainsi qu'à un certain nombre d'autres manifestations à caractère sportif (ex : marathon de l'Ardèche).</u>
- la FFCK vous propose un complément d'assurance I.A.Sport+, qui augmente le montant des garanties voir notice d'assurance affichée au club.

Les tableaux 1 & 2 sont OBLIGATOIRES, vous ne devez entourer qu'une seule case.

Le tableau 3 est facultatif

La cotisation « 2e Adhérent » et plus concerne les membres d'une famille vivant sous le même toit.

« LOISIR » ne permet pas participer aux compétitions.

Tableau 1 - tarifs FFCK		
loisir	32€	
compétition	52€	
entourer la mention choisie		

Tableau 2 - tarifs club		
adhésion	130€	
2e adhérent	95 €	
3 <sub>e</sub> adhérent	65 €	
entourer la mention choisie		

Tableau 3 - options		
assurance I.A + 12,80 €		
dépôt de bateau		
(non adhérent)	30 €	
adhésion externe	160€	
entourer la mention choisie		

Mode de règlement : □Chèque Bancai □Chèques ANCV		□Virement le : □ Espèces	Pass Sport	Total T1 + T2 + T3	€
Encart administratif – Ne pas remplir.					
Ch. N° 1 :		<i>€ Licence saisie le :</i>			
Ch. N° 2 :	-	€ Banque :	Par:		
Ch. N° 3:	_	€			

PIÈCES À FOURNIR lors de mon inscription (un dossier sans règlement complet ne sera pas traité) :

- Bulletin d'adhésion dûment complété et signé,
- Attestation Mineurs Relative à la santé (pour les mineurs, remplace, sauf cas particuliers, le certificat
- médical). Pour des questions de confidentialité, le questionnaire de santé ne doit pas être rendu.
- Si au moins une case « NON » a été cochée sur le Questionnaire de Santé, fournir un Certificat médical
- de non contre-indication à la pratique du CK et des disciplines associées (en loisir, ou en compétition)
- Règlement de mon adhésion (chèque à l'ordre du CAKCIS, ou virement),
- Bordereau Option I.A. Sport +: J'accepte Je n'accepte pas l'assurance complémentaire.

Relevé d'identité bancaire du CAKCIS pour le virement :

Titulaire du compte : CAKCIS (merci de mentionner l'objet du virement)

Identifiant international de compte bancaire IBAN BIC



# **FICHE D'INSCRIPTION**

Du 1er septembre 2025 au 31 décembre 2026

### **Adhérent**

Nom :	Prénom :	
Né(e) le :/ à		
Adresse :		
Code Postal :	Ville :	
Tel. Portable (parent) :		
Tel. Portable (licencié, faculta	tif) :	
Mail (parent, obligatoire, en le	ettres capitales) :	<u> </u>
Mail (licencié, facultatif) :		
Selon la Loi Informatique & Libertés, vous b FFCK à utiliser mes coordonnées dans le ca	énéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations q dre de la loi.	ui vous concernent. J'autorise par ailleurs la
Personne à prévenir en cas	d'urgence	
Nom - Prénom :	Téléphone :	
Adresse :		
Autorisation pour les mineu	<u>ırs</u>	
Je soussigné(e) Monsieur ou	Madame :au se	demande

- En inscrivant mon enfant,

  J'atteste qu'il apte à nager au moins 25m et à s'immerger.
- J'autorise le représentant du club à prendre, le cas échéant, toutes les mesures utiles pour une
- intervention médico-chirurgicale d'urgence.
- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur (disponible au bureau).
- J'autorise la diffusion des photographies prises dans le cadre des activités du club sur le site et ses
- réseaux, conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom.
- J'atteste qu'il a répondu « NON » à toutes les questions posées dans le Questionnaire de Santé. Le
- cas échéant, je fournis un Certificat Médical de non contre-indication à la pratique du CK et des
- disciplines associées (en loisir, ou en compétition)

#### Par ailleurs:

- J'autorise mon enfant à participer aux sorties organisées dans le cadre de l'entraînement ou de la
- compétition et d'être transporté dans les véhicules du club.
- J'autorise le représentant du club à prendre, le cas échéant, toutes mesures utiles pour une
- intervention médico-chirurgicale d'urgence.
- J'autorise la diffusion des photographies prises dans le cadre des activités du club sur le site et ses
- réseaux, conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au droit au nom.

Date et signature du représentant légal :

# **Questionnaire santé Mineur**





# QUESTIONNAIRE DE SANTE « QS - SPORT »

Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur en vue de l'obtention, du renouvellement d'une licence d'une fédération sportive ou de l'inscription à une compétition sportive autorisée par une fédération délégataire ou organisée par une fédération agréée, hors disciplines à contraintes particulières (Annexe II-23, art. A. 231-3 du code du sport)

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire. Il est de votre responsabilité de vous assurer que le questionnaire est correctement complété et de suivre les instructions en fonction des réponses données.

Tu es une fille un garçon	Ton âg	e:
Depuis l'année dernière	oui	N
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		3
As-tu été opéré (e) ?		8
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		8
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
s-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer <u>pendant</u> un effort par rapport à d'habitude ?		8
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?		8
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite)?		3
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		2
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)		
Te sens-tu très fatigué (e) ?		
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?		
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		*
Te sens-tu triste ou inquiet ?		
Pleures-tu plus souvent ?		8
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		
Aujourd'hui		
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		
Questions à faire remplir par tes parents		
uelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Etes-vous inquiet pour son poids? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez?	П	T

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.



# **ATTESTATION**

## Questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur

Je soussignė(e),	Monsieur/Madame		[Nom;	
Prénom],				
en ma qualité de re	eprésentant légal de		[Nom;	
Prénom],				
atteste sur honneur qu'il/elle a renseigné le questionnaire de santé relatif à son état de santé et a répondu par la négative à l'ensemble des rubriques.				
Afin de respecter le au club ni à la FFCK		e de santé renseigné ne doit pas êtro	e remis	
Fait à		, le		
Signature du représ	centant légal :			





## Notice individuelle dommages corporels à l'attention des adhérents titulaires d'une licence permanente

(titre annuel FFCK) - saison 2025

La Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie attire l'attention de ses pratiquants sur l'intérêt que présente la souscription d'un contrat

d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive peut les exposer.

Les dommages corporels dont vous pouvez être victime à l'occasion des activités mises en place par la FFCK, ses comités et ses clubs affiliés sont pris en charge dans le cadre du contrat souscrit auprès de MAIF par la fédération (n° de sociétaire 2 225 346 N).

### Garantie Indemnisation des dommages corporels<sup>1</sup>

Votre couverture intègre l'assurance indemnisation des dommages corporels de base facultative<sup>2</sup>.

- Toutes les activités de randonnée, de compétition et d'eau vive ressortant de la pratique du canoë, du kayak, de la pirogue, du raft, du dragon boat, de la nage en eau vive, stand up paddle.
- · Les activités préparatoires ou complémentaires aux pratiques sportives garanties.
- · Les stages, réunions, colloques et activités promotionnelles (fêtes, bals, sorties, journées portes ouvertes...).
- · La pratique individuelle du canoë-kayak.
- · Les trajets aller et retour pour se rendre au lieu de l'activité et en revenir.

#### TERRITORIALITÉ

Les garanties sont acquises dans le monde entier.

#### PRINCIPALES EXCLUSIONS

Sont exclus des garanties :

- · Les dommages résultant de la faute intentionnelle ou dolosive de l'assuré, ou de sa participation active à un acte illicite constituant un crime ou un délit intentionnel.
- Les conséquences pouvant résulter de soins reçus, traitements suivis ou d'interventions chirurgicales non consécutifs à un accident corporel garanti.
- · Les affections ou lésions de toute nature qui ne sont pas la conséquence de l'événement accidentel déclaré ou qui sont imputables à une maladie connue ou inconnue du bénéficiaire des garanties.

Sont notamment réputées relever d'une maladie, les lésions internes suivantes :

- les affections musculaires, articulaires, tendineuses et discales, telles que pathologies vertébrales, ruptures musculaires et tendineuses,
- les affections cardio-vasculaires et vasculaires cérébrales,
- les affections virales, microbiennes et parasitaires.

Lorsqu'ils ne sont pas consécutifs à un état antérieur connu ou inconnu du bénéficiaire des garanties, demeurent toutefois couverts les ruptures tendineuses survenues à l'occasion des activités sportives, ainsi que les malaises cardiaques ou vasculaires cérébraux survenus au cours de cette activité ou pendant la phase de récupération.

#### Option I. A. Sport+1

Si vous le souhaitez, vous pouvez souscrire une option complémentaire, I. A. Sport+, qui se substituera à la garantie de base de la carte FFCK et vous permettra de bénéficier de capitaux plus élevés et de prestations supplémentaires.

Si l'option complémentaire I. A. Sport+ offre des niveaux de garanties supérieurs aux garanties de base, elle ne permet pas, dans tous les cas, d'obtenir réparation intégrale du préjudice. Le licencié est invité à se rapprocher de son conseil en assurances qui pourra lui proposer des garanties adaptées à sa situation personnelle.

- 1 Le contenu des garanties figure au verso du présent document.
- 2 Cette garantie est facultative et le licencié peut y renoncer (voir encadré au verso du présent document).

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables Entreprise régie par le Code des assurances CS 90000 - 79038 Niort cedex 9

Fédération française de Canoë-kayak et sports de pagaie Base olympique et paralympique 2024 Route de Torcy 77360 Vaires-sur-Marne



Que vous souscriviez ou non la garantie I. A. Sport+, vous devez remettre le bordereau détachable complété à votre responsable de club lors de la prise de la licence fédérale.

#### SI VOUS SOUHAITEZ SOUSCRIRE I. A. SPORT+

La cotisation complémentaire d'assurance, qui devra être intégrée au règlement global de votre cotisation club, s'élève à 12,80 € pour la saison 2025 (quelle que soit la date de souscription).

Contenu	Plafonds IDC de base	Plafonds option I. A. Sport+
Prise en charge de l'accès à des services d'aide à la personne (assistance à domicile : aide ménagère, garde d'enfants, conduite à l'école, déplacement d'un proche au chevet, garde des animaux) après une journée d'hospitalisation ou 5 jours d'immobilisation.	700 € dans la limite de 3 semaines	1500 € dans la limite d'un mois
Remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques et de transport, restés à charge après intervention des organismes sociaux     dont frais de lunetterie     dont frais de rattrapage scolaire exposés après 15 jours consécutifs d'interruption de la scolarité	1400 € 80 € 16 €/jour dans la limite de 310 €	3000 € 300 € 2h/jour d'absence scolaire dans la limite de 7500 € + orientation
$\bullet$ Prise en charge du forfait de location de télévision à partir de 2 jours d'hospitalisation .	Non couvert	10 €/jour dans la limite de 365 jours
Remboursement des pertes justifiées de revenus des personnes actives pour la période d'incapacité de travail résultant de l'accident	16 €/jour dans la limite de 3100 €	30 €/jour dans la limite de 6 000 €
Versement d'un capital proportionnel au taux d'atteinte permanente à l'intégrité physique et psychique subsistant après consolidation :  – jusqu'à 9 % .  – de 10 à 19 % .  – de 20 à 34 % .  – de 35 à 49 % .  – de 50 à 100 % :  – sans tierce personne :  – avec tierce personne :	13000 €x taux 16000 €x taux 23000 €x taux	30000 € x taux 60000 € x taux 90000 € x taux 120000 € x taux 150000 € x taux 300000 € x taux
Versement d'un capital aux ayants droit en cas de décès :     – capital de base.     – augmenté de : - pour le conjoint survivant :	3 100 € 3 900 €	30000 € 30000 € 15000 €
Prise en charge des frais de recherche et de sauvetage des vies humaines	frais engagés dans la limite de 7700 € par victime	frais engagés dans la limite de 7700 € par victime

#### RENONCIATION À L'ASSURANCE INDEMNISATION DES DOMMAGES CORPORELS DE BASE

Le coût de l'assurance indemnisation des dommages corporels de base de la licence varie de 0,11 € à 1,52 € suivant les titres. Conformément à la loi, cette garantie est facultative et le licencié peut refuser d'y souscrire.

En cas de renonciation à l'assurance, le licencié ne bénéficiera d'AUCUNE indemnité au titre des dommages corporels dont il pourrait être victime à l'occasion des activités mises en place par la FFCK, ses comités et ses clubs affiliés.

2 225 346 N Bordereau à remettre au responsable du club					
- 1,1					
atteste avoir pris connaissance des conditions et des garanties d'assurance ainsi que de la possibilité de souscrire une garantie complémentaire l. A. Sport+.  ☐ Je souhaite souscrire la garantie l. A. Sport+ qui se substituera, en cas d'accident corporel, à la garantie de base de la licence. J'intègre la cotisation complémentaire de 12,80 € pour la saison 2025 au règlement de ma cotisation club. J'ai bien noté que la garantie l. A. Sport+ serait acquise à compter de la date de souscription jusqu'à la fin de période de validité de ma licence.  ☐ Je ne souhaite pas souscrire cette garantie.					
Les données à caractère personnel recueilles par ce document sont obligatoires pour permettre à MAIF la prise en compte et le suivi de votre demande. Elies font fobjet de traitements ayant pour finalités la réalisation des opérations précontractuelles, la passation, la gestion et l'évacturion de vos contrats. Au titre de l'intérét légitime, vos données à caractère personnel, ces relatives aux opérations de présouscription, à la gestion des sinistres et des contrats peuvent faire fobjet de traitements pour le suivi et famélioration de la relation commerciale, la réalisation des traitistiques par MAIF et ses fisiales, et également faire fobjet de traitements dans le cadre des dispositions législatives ou réglementailes, notamment en maitée de lutre contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la fraude. La lutre contre la fraude à fassurance peut conduire à une inscription sur une liste de personnes présentant un risque de fraude. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression de vos données à caractère personnel, ainsi que de la possibilité de définir les directives particulères relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ces données après décès. Vous pouvez exerce ces droits à tout moment auprès du responsable de la protection des données personneles, MAIF, CS 90000, 79038 Notr cedex 9 ou vosdonnees@mailfr. Les données sont conservées conformément à la durée nécessaire aux finalités mentionnées et pour les durés de prescriptions eventuellement applicables.  Toute réticence, fausse déclaration intentionnelle, omission ou déclaration inexacte des circonstances du risque connues de l'assuré, entrains, selon le cas les santions prévues aux articles I. 113-8 et. I. 113-9 du Code des assurances.		Fait à Le			